

Le réseau SAGIR réalise en continu une surveillance généraliste (c'est-à-dire non spécialisée dans une espèce ou dans une maladie). Toutefois il peut, en fonction du contexte, mettre en place des enquêtes ciblées.

Il s'agit d'un **réseau participatif** : il s'appuie sur le **volontariat** et la **motivation** de ses observateurs.

La remontée des informations jusqu'au niveau national se fait **spontanément**.

En cas d'événement sanitaire majeur pour la faune sauvage ou à risque zoonotique, le réseau SAGIR possède une réactivité importante grâce au système d'alerte qui lui est propre.



Quelques découvertes notables

- **1993** : détection d'intoxication massive de pigeons au furathiocarbe.
- **2001** : détection de la bactérie responsable de la tuberculose chez le cerf élaphe.
- **1992-2002** : détection du virus de la peste porcine classique chez le sanglier.
- **2004** : description d'un épisode meurtrier d'EBHS*.
- **2006** : détection du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène sur l'avifaune.
- **2008** : détection d'une augmentation de nombre de cas de tularémie chez le lièvre.
- **2010** : détection d'un nouveau variant du virus VHD** dans les populations de lapins de garenne sauvages.
- **2011** : détection d'une épizootie de tularémie chez le lièvre dans le Pas-de-Calais.

*EBHS : *Syndrome du lièvre brun européen*
European Brown Hare Syndrome

**VHD : *Maladie hémorragique virale*
Viral Haemorrhagic Disease

▲ Salle d'autopsie d'un laboratoire départemental d'analyses vétérinaires (LDAV).

© ONCFS.

www.oncfs.gouv.fr



SAGIR en quelques chiffres

- + de **1 000 000** d'observateurs potentiels dont **1 500** professionnels
- **185** animateurs départementaux
- **79** laboratoires de proximité
- **1** couverture nationale
- **60 000** cas déclarés depuis 1986
- **116 000** analyses
- **205** espèces répertoriées



Collecte d'un cygne trouvé mort, dans le cadre de la surveillance influenza aviaire.

© SD21/ONCFS.

Qui contacter ?

Tous les renseignements sont accessibles sur le site web : <http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105>



© HEMATOLOGIQUES ÉDITIONS - 03/2012 - Couverture - Collecte des renseignements entourant la mort du faucon crécerelle. © ONCFS.



Le réseau SAGIR

Un outil de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages



Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



Fédération Nationale des Chasseurs

SAGIR... Surveiller pour agir !

1

Un outil destiné à la gestion des populations d'animaux sauvages, en participant au suivi des maladies et en détectant précocement les maladies nouvelles.



© P. Maas/ONCFS

↑ Découverte d'un sanglier mort par les observateurs du réseau SAGIR.

2

Un outil pour la connaissance des agents pathogènes partagés par la faune sauvage et les animaux domestiques.



© ONCFS

↑ Mise en place d'examens complémentaires par le laboratoire départemental d'analyses vétérinaires pour déterminer la cause de la mort.

3

Un outil pour la connaissance des agents pathogènes de la faune sauvage transmissibles à l'homme en vue de sa protection et, en particulier, celle des chasseurs, des techniciens des fédérations de chasseurs et des agents de l'ONCFS.



© ONCFS/BMI Ile-de-France ouest.

↑ Découverte d'une gallinule morte, lors d'un épisode de botulisme hydrique.

4

Un outil pour la détection des effets non intentionnels des pesticides sur la faune sauvage.



© ONCFS

↑ Prise de sang pour évaluer l'exposition d'un oiseau aquatique à des polluants environnementaux.

Comment est né SAGIR ?

En 1952, Maurice Reydellet, président de la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes et directeur des services vétérinaires, présentait dans un rapport les intérêts patrimoniaux, économiques et sanitaires d'une surveillance des maladies du gibier en France, soulignant par là même la nécessité d'une détection systématique.

Dès 1955, un dispositif de surveillance de la mortalité des oiseaux et des mammifères sauvages, principalement celle du petit gibier, a été lancé par le Conseil supérieur de la chasse, afin de contribuer à préciser les risques de toxicité de l'utilisation des pesticides à l'égard de la faune sauvage.

En 1968, le ministère chargé de l'Agriculture faisait reposer la surveillance des effets non intentionnels sur les oiseaux et mammifères sauvages des pesticides utilisés en agriculture, principalement sur ce réseau.

En 1986, l'Office national de la chasse décidait avec les fédérations départementales des chasseurs d'étendre et de consolider ce réseau en formalisant son organisation, son fonctionnement et ses objectifs. Le dispositif existant jusqu'alors prend le nom de SAGIR. Aujourd'hui, SAGIR est présent sur l'ensemble du territoire français, incluant depuis 2007 deux départements d'outre-mer (Martinique et Guadeloupe).

Le terme SAGIR a été créé par Claude Mallet, premier responsable national du réseau. SAGIR n'est pas un acronyme et sonne plutôt comme une devise :

« SAGIR, surveiller pour agir ! »



↑ Autopsie par le LDAH d'un lapin de garenne trouvé mort.

Comment est collectée l'information ?

Pour assurer cette surveillance épidémiologique, le réseau SAGIR s'appuie sur la détection de la mortalité des oiseaux et des mammifères sauvages, et sur la détermination de son étiologie.

La surveillance repose sur un réseau d'observateurs de terrain, principalement celle des chasseurs, des techniciens des fédérations départementales des chasseurs et des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Ces observateurs sont eux-mêmes coordonnés par deux interlocuteurs techniques spécialisés dans chaque département, l'un de la fédération départementale des chasseurs concernée, l'autre de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Les animaux sauvages trouvés morts ou malades sont transportés par des personnes qui disposent d'une autorisation spéciale du ministère en charge de l'Environnement jusqu'au laboratoire départemental d'analyses vétérinaires. C'est là qu'est réalisé le diagnostic. Certaines analyses particulières sont effectuées par des laboratoires spécialisés qui viennent en appui aux laboratoires de proximité.

L'ensemble des résultats est ensuite intégré dans une base de données nationale (base SAGIR), hébergée par l'Anses-Laboratoire de la rage et de la faune sauvage.

Gestion et exploitation des résultats

